Trente-deuxième Année. — Supplément hebdomadaire illustré : LA CROIX DE LORRAINE. — N° 91. — Mercredi 22 Avril 1914

Directeur politique : H.-D. COLLIN

ABONNEMENTS

Ville de Metz :
Trois mois . . . . . 3,30 M.

Alsace-Lorraine, Allemagne :
Trois mois . . . . . 3,32 M.

France :
Un an . . . . . 36 fr.
Six mois . . . . . 18 »
Trois mois . . . . . 10 »

En vente à PARIS
A la Librairie Alsacienne-Lorraine, 1, rue de Médicis.

Le Lorrain

Rédaction et Administration :
14, RUE DES CLERCS, METZ — Téléphone N° 31

ANNONCES
La petite ligne . . . . . 20 Pf.

RÉCLAMES
La ligne . . . . . 50 Pf.

Les annonces sont reçues aux bureaux du journal
14, rue des Clercs, à Metz
et dans toutes les Agences à l'étranger.

Voir à la 4e page la suite de notre feuilleton.

Les Souverains anglais à Paris

La visite à Paris du défunt roi d'Angleterre, Edouard VII, était toujours très favorablement accueillie ; mais cela ne constituait jamais un événement extraordinaire ; il était si habitué à la capitale française, si amoureux de toutes ses splendeurs et de sa haute civilisation, qu'il s'était fait, comme prince, une habitude d'y venir, et cela, peut-être, au point d'être gêné comme roi, dans ses idées de voyage et de visite.

Son fils, le roi actuel, George V, ne partage pas au même degré cette sympathie profonde pour la France, et on n'est même pas loin de le représenter comme plutôt favorable, sinon à l'Allemagne, du moins à son cousin l'empereur Guillaume. Cette mentalité du monarque anglais donne déjà une signification particulière à sa visite, surtout si l'on considère qu'il n'a pas été arrêté par les lessives que la politique intérieure vient d'accomplir en France et qui ont marqué une baisse notable dans la moralité des hommes au pouvoir : il croit donc que le suffrage universel va balayer une bonne partie des adversaires des trois ans, et que ses amis ou alliés peuvent toujours compter sur la France ; s'il n'avait pas eu cette conviction, il ne pouvait venir en ce moment.

Ce ne sont point cependant ces considérations qui donnent à sa visite son importance principale : il faut voir cette importance bien plutôt dans l'inquiétude qui domine, malgré toutes les affirmations de paix, la politique générale en Europe, dans les visites diverses que vient de faire l'empereur d'Allemagne à ses alliés, enfin la nécessité qui paraît s'imposer à la France, à l'Angleterre et à la Russie, de resserrer leurs liens en présence des précisions qu'ont déterminées les membres de la Triple-Alliance. La visite des souverains anglais emprunte donc principalement son intérêt à la solennité du moment.

Evidemment, les pacifistes à outrance, des deux côtés de la mer, ne veulent voir de danger nulle part ; mais la majorité de ceux qui pensent, dans les deux peuples, ne peuvent oublier le mot significatif de l'empereur : « Notre avenir est sur l'eau », et ils se disent que l'Allemagne construit beaucoup plus de vaisseaux qu'il n'en faut pour protéger ses colonies, et que bon nombre de ces formidables unités sont destinées à la mer du Nord, et même à la Méditerranée, d'une manière ou d'une autre. On n'arme pas d'une façon si suivie et si abondante, dirai-je, pour le simple plaisir d'être le plus fort : on arme pour les réalités prévues. Or, ces réalités, on les connaît, et tous ceux qui sont exposés à y jouer un rôle ont le devoir de s'y préparer de leur mieux. Nous ne pouvons pas nous expliquer autrement la visite actuelle des souverains anglais à Paris, ni la visite prochaine à Saint-Pétersbourg du président Poincaré.

La *Libre Parole*, que nous citions hier, indique bien une objection en disant qu'il reste entre la France et l'Angleterre « des souvenirs que personne ne peut oublier » ; mais elle ajoute immédiatement un correctif qui a plus de valeur encore que d'apparence : « La réception sera sympathique, dit-elle. *la raison l'ordonne* ». Tout est là et il me semble qu'on peut avoir bien plus confiance dans une alliance qui repose sur la raison : la raison ici a pour base des intérêts qui varient peu et lentement, c'est plus solide et plus sûr. Une alliance qui ne reposerait que sur des sentiments dépend trop d'impondérables dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils sont trop soumis à toutes sortes d'influences momentanées et mobiles. Mieux vaut être obligé de se mettre d'accord par intérêt que par sympathie.

Et c'est tout cela qui donne sa véritable signification et toute son importance à la visite des souverains anglais à la France. H. C.

Les préparatifs à Paris.

Paris, 21 avril. — Un salon royal somptueux est aménagé à la gare du Bois de Boulogne ; depuis la réception des marins russes, jamais les rues de Paris n'avaient reçu une décoration aussi féerique. A l'Etoile et à l'avenue des Champs-Elysées, — itinéraire suivi par le cortège royal à l'arrivée, tous les refuges ont été fleuris par les horticulteurs parisiens et les fleurs seront renouvelées tous les jours pendant le séjour des souverains anglais à Paris.

Le spectacle de l'avenue de l'Opéra est magnifique. Le comité de la rue Royale a fait édifier, à la hauteur de la rue Saint-Honoré, un arc de triomphe représentant l'ancienne porte Saint-Honoré telle qu'elle existait, il y a quatre siècles. Un second arc de triomphe a été élevé devant la place de la Concorde.

La rue de la Paix offre, elle aussi, le plus joli aspect. A chaque extrémité de la rue, se dressent deux arcs de triomphe qui, au moyen de guirlandes de fleurs, soutiennent de larges banderolles : sur l'une, on lit : « A Sa Majesté le roi George V » et sur l'autre : « A Sa Majesté la reine Mary ».

En outre, de chaque côté de la rue, et tous les vingt mètres, ont été disposées, sur des socles artistiques d'une hauteur de deux mètres, d'immenses corbeilles florales, dans lesquelles se dissimuleront des lampes électriques qui s'allumeront le soir venu. Enfin, comme pour l'avenue de l'Opéra et la rue Royale, les façades des maisons ont été ornées par les soins de leurs propriétaires et de leurs locataires.

C'est dans les quartiers de la Madeleine, de l'Opéra et de la Bourse que le coup d'œil est le plus impressionnant.

La décoration des grands boulevards est tout aussi fastueuse, toutes les fenêtres sont ornées de drapeaux français et anglais, les terrasses des cafés sont pavoisées aux couleurs franco-britanniques.

Le dixième anniversaire de l'entente cordiale.

La visite du roi et de la reine d'Angleterre coïncide avec le dixième anniversaire de la signature de l'entente cordiale. C'est, en effet, dans les premiers jours d'avril 1904 qu'ont été signés, à Londres, par lord Lansdowne, alors secrétaire d'Etat au Foreign Office et M. Paul Cambon, ambassadeur de France en Angleterre, les accords qui mirent fin aux contestations et aux conflits qui renaissaient sans cesse entre les deux pays.

Le départ de Londres.

Londres, 21 avril. — Le roi et la reine d'Angleterre sont partis pour Paris à 8 h. 40. Les souverains sont allés du palais à la gare dans un landau couvert à 4 chevaux escorté par les gardes du corps.

Une foule énorme était massée devant le palais et sur tout le parcours jusqu'à la gare. On remarquait beaucoup de Français.

La gare était magnifiquement décorée. A leur arrivée, le roi et la reine ont été reçus par les principaux fonctionnaires du chemin de fer.

Le roi a causé un instant avec le chargé d'affaires français représentant M. Cambon, ambassadeur de France, actuellement à Paris.

Une suite brillante accompagne les souverains.

Le roi porte l'uniforme d'amiral de la marine britannique, la reine une robe grise.

Après une courte conversation avec sir Edward Grey le roi est monté dans le train royal qui est parti au milieu des acclamations chaleureuses.

La traversée et l'arrivée à Calais. Salutations officielles et acclamations.

Douvres, 21 avril. — Le yacht royal *Alexandra*, emportant les souverains anglais, a levé l'ancre à 10 heures 33. Le temps est magnifique, la mer est calme.

Calais, 21 avril. — L'aviateur Hucks, qui a escorté le yacht royal durant la traversée, a atterri sur l'aérodrome de Calais. Il a déclaré qu'en plein milieu du détroit un hydravion venant de la côte anglaise, s'est posé sur la mer près du navire royal. Un opérateur de cinéma qui se trouvait sur l'aéroplane de Hucks, a pris diverses vues. Hucks est reparti seul à 12 h. 40 pour Folkestone, tandis que l'opérateur cinématographique regagnait l'Angleterre par paquebat avec ses films.

Un aéroplane et un hydravion escortent le yacht des souverains.

Calais, 21 avril. — La ville et le port sont en fête. Tous les navires ont arboré le grand pavoi.

Les navires français, qui croisaient au large, escortent le yacht royal dès son arrivée dans les eaux territoriales françaises.

A 11 h. 50 l'*Alexandra* arrive dans le chenal. Il vient accoster lentement. Le roi et la reine sont à l'arrière, ayant près d'eux les amiraux et un général de l'armée de terre. Le roi porte l'uniforme de grand amiral. Toutes les têtes se découvrent et les hourrahs retentissent.

A midi, pendant qu'on opère le déchargement des bagages, le consul d'Angleterre, le préfet du Nord, le général commandant le corps d'armée de Lille, le général Franchet d'Esperey, le sous-préfet et le maire de Calais montent à bord du yacht royal. Le consul présente les autorités au roi et à la reine qui s'entretiennent avec chacun des personnages officiels.

A midi 10 le roi franchit la passerelle de débarquement. La musique du 8e d'infanterie massée devant le train royal joue l'hymne national anglais. Le roi salue et, suivi du général Franchet d'Esperey, passe au milieu de la haie formée par les troupes du 8e d'infanterie et les marins.

A l'extrémité de cette haie se trouve la colonie anglaise qui acclame avec enthousiasme le souverain.

Le roi revient alors sur ses pas et fait face au cordon de troupes. La reine qui, pendant ce temps, est restée sur le pont du yacht où elle s'entretient avec le préfet, vient alors rejoindre le roi qui s'incline devant les membres de la municipalité et les notabilités locales, puis il remet au préfet diverses décorations.

Le train royal en route pour Paris.

Calais, 21 avril. — La reine monte la première dans le wagon royal qui se trouve en face de la passerelle de débarquement. Un employé de la municipalité dépose dans la voiture-salon une gerbe de roses blanches offerte par le préfet. Le roi monte ensuite dans le wagon. Les amiraux et le général prennent place dans le wagon suivant. Des acclamations prolongées se font de nouveau entendre.

A midi 20 le signal du départ est donné et le train s'ébranle aux accents de l'hymne anglais pendant que toutes les personnes présentes saluent.

La voie ferrée est gardée militairement.

L'arrivée à Paris.

Paris, 21 avril. — Le président de la République et Mme Poincaré, rentrés de leur villégiature à la Côte d'Azur, attendaient à la gare du Bois-de-Boulogne l'entrée en gare du train royal. Les présidents du Sénat et de la Chambre, les ministres, le grand chancelier de la Légion d'honneur, les présidents du Conseil municipal et du Conseil général les y avaient précédés.

Le train royal entre en gare de l'avenue du Bois de Boulogne à 4 h. 35. Sur le quai se trouvaient déjà le président de la République et Mme Raymond Poincaré. Au loin le canon tonne, tirant les salves réglementaires. La musique de la garde républicaine exécute le *God save the King*. Le drapeau s'incline tandis que la compagnie qui rend les honneurs sous les ordres de son colonel présente les armes. Après que le président de la République eut souhaité la bienvenue au roi et à la reine d'Angleterre en son nom et au nom de la nation française, il leur présente les ministres et les hauts dignitaires de la République qui se trouvent groupés autour de lui ; après quoi le roi George V et le président de la République passent en revue la compagnie de la garde républicaine qui rendait les honneurs. Enfin, précédés du préfet de police et de M. William Martin, directeur du protocole, les souverains anglais, le président de la République et Mme Poincaré, suivis de sir Edward Grey, ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne, ayant à ses côtés M. Doumergue, président du conseil, sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres, se dirigent vers la sortie de la gare. Derrière eux marchent les membres de la mission attachée à la personne du roi George V et de la reine Mary pendant leur séjour en France.

L'accueil à Paris.

Sur tout le parcours suivi par le cortège les troupes formaient la haie. Les musiques militaires jouaient le *God save the King*. Une foule énorme acclamait les souverains et le président de la République. Les spectateurs manifestaient leur enthousiasme en jetant des fleurs dans la Daumont de la reine. Les souverains, ravis de l'accueil chaleureux que leur faisait la population parisienne, ne cessaient de répondre par des saluts au vivats de la foule. Le cortège royal est arrivé à 5 h. 10 au ministère des affaires étrangères où résideront les souverains. Dès qu'ils ont franchi la porte de la cour d'honneur, les tambours et les clairons battent et sonnent aux champs, puis une musique militaire joue le *God save the King* et la *Marseillaise* tandis que la garde rend les honneurs militaires. Le pavillon royal britannique est aussitôt hissé au sommet de l'édifice.

Après s'être entretenus très cordialement avec le roi et la reine, le président de la République et Mme Poincaré et leur suite ont pris congé des souverains et ont regagné l'Elysée.

Au passage du président de la République la foule s'est respectueusement découverte et l'a longuement acclamé.

La visite des souverains à l'Elysée.

Après avoir pris quelques instants de repos, les souverains anglais et leurs suites ont quitté le ministère des affaires étrangères pour se rendre à l'Elysée où ils sont arrivés à 5 h. 45. La foule était nombreuse avenue Alexandre-III et avenue Marigny et les souverains ont été longuement acclamés.

L'entrevue entre les chefs d'Etat a duré vingt minutes environ. Au cours de leur conversation, le roi et la reine ont dit qu'ils étaient encore sous l'impression profonde que leur avait causé l'accueil si sympathique et si chaleureux de la population parisienne. Le roi et Mme Poincaré, la reine et le président ont passé ensuite dans le salon des aides de camp où le roi George a présenté les personnages de sa suite et de la suite de la reine. M. Poincaré, à son tour, a fait à Leurs Majestés la présentation des fonctionnaires de sa maison civile et de ses officiers d'ordonnance. A 6 heures, les souverains ont pris congé du président de la République et de Mme Poincaré, qui les ont accompagnés jusqu'au vestibule du palais.

La musique a joué l'hymne anglais et les troupes ont rendu les honneurs pendant le défilé du cortège des voitures royales retournant au palais du ministère des affaires.

Aux abords du palais présidentiel, dont la façade est ornée de drapeaux français et anglais, de nombreux curieux ont chaleureusement acclamé le roi et la reine.

La réception du corps diplomatique.

A 6 h. 1/2 le roi d'Angleterre a reçu au ministère des affaires étrangères les membres du corps diplomatique accrédités auprès du gouvernement français. Les ambassadeurs et les ministres plénipotentiaires ont été introduits individuellement auprès du roi. Sir Francis Bertie, ambassadeur d'Angleterre à Paris, les a présentés. Avec chacun d'eux le roi a échangé des paroles empreintes de la plus grande cordialité. La réception a pris fin à 7 h. 10. Le roi et la reine ont pris ensuite le thé dans leurs appartements, alors que les personnages des deux suites prenaient le lunch dans une salle voisine. A tous les personnages français qui les ont approchés les souverains anglais ont témoigné hautement leur grande satisfaction de l'accueil de la population parisienne.

Au cours de leur visite à l'Elysée le roi et la reine ont offert à Mme Poincaré une broche pendentif en algues marines, avec diamants à leur chiffre et au président de la République la reproduction en vermeil d'une urne anglaise ancienne avec dédicace du roi.

Pendant toute la durée de la réception du corps diplomatique la foule a continué à stationner aux abords du ministère des affaires étrangères. A 8 h. 15 les souverains ont quitté le ministère. Les honneurs militaires ont été rendus. Sur tout le parcours, la foule qui était massée sur les trottoirs a poussé des acclamations au passage des souverains. L'enthousiasme est à son comble. A 8 h. 25 le cortège a fait son entrée à l'Elysée.

Le dîner à l'Elysée.

Le président de la République et Mme Poincaré ont offert ce soir en l'honneur de Leurs Majestés le roi et la reine d'Angleterre un dîner qui, par sa splendeur et son éclat rappelle les plus brillantes solennités qui en ces dernières années ont eu lieu l'Elysée. La façade du palais présidentiel toute entière, ornée de drapeaux aux couleurs des deux pays, étincelle sous les feux des rampes de gaz et des motifs lumineux. La décoration des salons avait été l'objet d'un soin particulier. Les souverains sont arrivés à l'Elysée à 8 h. 20. Le roi avait revêtu la grande tenue d'amiral de la marine britannique, avec, en sautoir, le grand cordon de la Légion d'honneur. La reine portait une ravissante toilette de soie blanche avec un merveilleux diadème en brillants. Le président et Mme Poincaré ont reçu les souverains à l'entrée du premier salon. Le roi offrant le bras à Mme Poincaré et le président offrant le bras à la reine, pénétrèrent dans le grand salon où les invités furent présentés aux souverains.

Le cortège s'est rendu ensuite dans la salle des fêtes où le dîner a été servi. Parmi les convives on remarque les présidents de la Chambre et du Sénat, les personnages des suites des souverains, M. et Mme Fallières, Mme Deschanel, les membres du corps diplomatique, les ministres, etc.

Le menu.

Voici le menu du dîner :

Potage tortue claire
Mousseline de volailles
Crustades à la Montglas
Truite saumonée de la Loire à la Victoria
Agneau de Pauillac Massenet
Suprêmes de gélinottes Ambassadrice
Noisettes de foie gras Grand-duc
Spoom au clicquot
Granités à la Mandarinette
Poulardes de la Bresse truffées à la broche
Petits jambons glacés au marsala
Salade Montfermeil
Asperges en branches sauce crème
Champignons de rosée à la Meunière
Glace Francillon — Petits palmiers
Desserts

Porto doré — Chablis — Médoc — Champagne
Château Yquem 1887
Château Cos d'Estournelle 1888
Chambertin 1889 — Louis Rœderer extra dry

Le toast de M. Poincare.

Au dîner de l'Elysée, le président de la République a porté le toast suivant :

« Sire,

Votre Majesté et S. M. la Reine me permettront de leur exprimer très simplement la joie profonde qu'éprouvent la ville de Paris et le peuple français tout entier à recevoir les augustes Souverains de la grande nation amie.

J'ai gardé moi-même le souvenir le plus reconnaissant et le plus ému de l'accueil que Votre Majesté a bien voulu me réserver l'an dernier, lorsqu'elle m'a offert à Londres une si gracieuse hospitalité, et les sentiments qui m'ont été témoignés pendant mon séjour en Angleterre par toutes les classes de la population britannique ont trouvé un écho fidèle dans le cœur de mes compatriotes.

L'opinion publique s'est unanimement associée, de chaque côté du détroit, aux nouvelles manifestations de confiance et de sympathie réciproques dont mon voyage avait fourni l'occasion aux gouvernements de nos deux pays.

La visite que Votre Majesté et S. M. la reine rendent aujourd'hui à la France est l'éclatante consécration d'une amitié qui a désormais l'épreuve du temps et de l'expérience, qui a démontré son efficacité permanente et qui répond à la volonté réfléchie de deux puissantes nations également attachées à la paix, également passionnées pour le progrès, également accoutumées aux mœurs de la liberté.

Pendant les heures trop brèves que Votre Majesté passera parmi nous elle ne pourra sans doute voir la France que sous un petit nombre de ses aspects physiques et moraux. Les fêtes artistiques, sportives et militaires auxquelles elle a aimablement promis d'assister lui présenteront cependant, sous une forme sommaire, quelques éléments de notre caractère national, et elle retrouvera sans peine dans les vertus qu'honore notre démocratie plusieurs des forces traditionnelles qui ont fait depuis si longtemps la grandeur et la gloire de l'Angleterre : le sens de la mesure, de l'ordre et de la discipline sociale, la conscience éclairée du devoir patriotique, l'acceptation joyeuse des sacrifices nécessaires, le culte fervent d'un idéal qui ne s'éclipse jamais et qui remplit de lumière toute la vie d'une nation.

Après une longue rivalité qui leur avait laissé d'immortelles raisons d'estime et de respect mutuels, la France et la Grande-Bretagne ont appris à s'aimer, à rapprocher leurs pensées et à unir leurs efforts. Il y a aujourd'hui dix ans que les deux gouvernements ont réglé à l'amiable les questions qui les divisaient. Les accords qu'ils ont passés à cette date et dont la clairvoyance de S. M. le roi Edouard VII et de ses conseillers avait si heureusement préparé la réalisation, ont pu naturellement donner naissance à une entente plus générale qui est dorénavant l'une des plus sûres garanties de l'équilibre européen.

Je ne doute pas que sous les auspices de Votre Majesté et de son gouvernement ces liens d'amitié ne se resserrent tous les jours davantage au grand profit de la civilisation et de la paix universelle.

C'est le vœu très sincère que je forme au nom de la France.

Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de S. M. la reine, de S. M. la reine Alexandra, de S. A. R. le prince de Galles et de toute la famille royale. Je bois à la grandeur et à la prospérité du Royaume-Uni.

Le toast du roi d'Angleterre.

S. M. le roi d'Angleterre a répondu en ces termes au toast du président de la République :

« Monsieur le Président,

Je suis profondément touché des aimables et éloquentes paroles avec lequelles vous avez bien voulu souhaiter à la Reine et à moi-même la bienvenue dans la brillante capitale de votre beau pays. Je suis très heureux d'avoir pu trouver l'occasion de rendre la visite que vous nous avez si aimablement faite l'an dernier et qui nous a laissé, à la Reine et à moi, le souvenir le plus agréable.

J'éprouve un plaisir tout particulier à me trouver au milieu du peuple français lors du dixième anniversaire de ces accords par lesquels nos deux pays ont réglé pacifiquement toutes les questions qui les divisaient. C'est de ces accords que sont sorties les relations si intimes et si cordiales qui nous unissent aujourd'hui et grâce auxquels il nous est permis de travailler ensemble à l'œuvre humanitaire de la civilisation et de la paix.

Je vous remercie, monsieur le président, d'avoir rappelé que le nom de mon père bien-aimé restera toujours associé à cette entente, et je souscris de tout mon cœur à votre éloquente définition des desseins élevés et nobles que nos deux pays poursuivent en commun. Leur réalisation sera un bienfait pour les deux nations, en même temps qu'elle constituera le legs le plus précieux que nous puissions laisser aux générations à venir.

La reine et moi n'oublierons jamais la réception si cordiale qui nous a été faite à notre arrivée et qui sera hautement appréciée dans mon pays.

Je suis heureux de penser que pendant notre séjour nous aurons le plaisir d'admirer et d'apprécier ce que vous venez d'appeler si justement quelques éléments de votre caractère national. Ce sont ces éléments qui ont élevé la France à un si haut degré de civilisation et de prospérité. C'est surtout grâce à eux qu'elle occupe si dignement et si fièrement sa place dans le monde.

Le Reine et moi vous remercions, Monsieur le Président, de votre charmante hospitalité et de votre fort aimable accueil.

Je lève mon verre en vous souhaitant, Monsieur le Président, une longue et heureuse vie et toute prospérité et bonheur à la France, à laquelle je porte les sentiments d'amitié les plus profonds et les plus sincères. »

Les deux toasts ont été écoutés debout par tous les convives.

La musique de la garde républicaine a joué l'hymne royal britannique après le toast du président, et la *Marseillaise* après le toast du roi.

La Journée

Paris pavoisé et fleuri a fait hier un accueil enthousiaste au **roi et à la reine d'Angleterre**, dont la visite à Paris coïncide avec le dixième anniversaire de l'Entente cordiale franco-anglaise. Les toasts échangés le soir au dîner à l'Elysée, ont souligné le caractère intime des rapports entre les deux pays.

*

Contrairement aux précédentes dispositions, le **chancelier de l'empire** prolongera de quelques jours son séjour à Corfou. Il compte ensuite rentrer directement à Berlin où il est attendu le 27 courant.

*

Le **Congrès pangermaniste**, réuni à Stuttgart, a réclamé le développement de la puissance militaire de l'Allemagne jusqu'à l'extrême limite, pour répondre aux armements de la Russie et de la France.

*

L'état de l'**empereur François-Joseph** paraît avoir été grave ; on annonce une amélioration qui s'accentue.

Le bruit court que le **prince de Wied** aurait l'intention de se faire proclamer à bref délai **roi d'Albanie.**

*

Se ralliant à un message du président Wilson, le **Congrès américain** a voté une résolution qui équivaut à une **déclaration de guerre au Mexique.** Les Américains ont déjà débarqué à la Vera Cruz qui est entre leurs mains.

Chronique Générale

ALLEMAGNE

Une station de dirigeables à Trèves.

A Trèves, le hangar pour les dirigeables *Zeppelin* est achevé, mais aucune décision n'a été prise pour la réception du hall par les autorités militaires. Ce n'est qu'après que cette remise aura été effectuée qu'on pourra fixer la date à laquelle le dirigeable *MZ-VIII*, stationné actuellement à Baden-Oos, devra faire ses sorties de réception pour se rendre ensuite à Trèves. Mais il paraît certain que le hangar sera réceptionné très prochainement en même temps que les autres bâtiments destinés à l'aviation et à l'aéronautique militaires.

Conseil fédéral.

Le Conseil fédéral s'occupera aujourd'hui mercredi du projet de loi sur les améliorations de pensions de retraite des fonctionnaires et du projet sur les paris de courses. On croit que des amendements seront présentés. Le Conseil a examiné aussi les augmentations de traitements votées par la commission du Reichstag en faveur des fonctionnaires subalternes. Il se serait prononcé contre ces augmentations et paraît décidé, si le Reichstag ne cède pas, à abandonner tout le projet de loi.

La Ligue pangermaniste.

La Ligue pangermaniste s'est réunie lundi au musée de Stuttgart. L'amiral Breusing a dépeint en termes un peu trop poussés au noir la situation européenne :

« Une détente, a-t-il affirmé, n'est pas survenue, une diminution de tension s'est manifestée seulement entre l'Angleterre et l'Allemagne. Ceci ne veut pas dire du tout que l'Angleterre ne participera plus aux intrigues et aux machinations hostiles des autres Etats contre notre patrie, le contraire est établi.

« Une réconciliation avec la France est impossible, et à la Wilhelmstrasse on sait fort bien que l'accord sur le Maroc a produit le contraire d'un rapprochement.

« La France est arrivée au comble de la haine, mais aussi au comble de la puissance. Tout laisse croire que l'on y juge le moment venu pour se venger de la grande défaite subie. Depuis longtemps, nous sommes d'avis que la situation en Europe, qui était si peu naturelle, ne peut pas se prolonger. Le désir de nos adversaires de nous éliminer de toute action mondiale importante doit forcément conduire à la guerre.

« Il ne s'agit plus pour nous de plier, mais de briser. Nous demandons impérieusement qu'on ne laisse pas à nos adversaires le loisir de choisir l'heure qui leur sera le plus favorable.

« Nous voulons être les maîtres de nos décisions et nous ne voulons pas que ce soit l'étranger qui nous les impose. Il nous faut des colonies que nous pourrons peupler. Le Portugal ne nous les fournit pas en Afrique ; le Portugal accepte notre argent, mais il repoussera tout le reste d'un geste fier, sachant qu'il a derrière lui quelqu'un prêt à intervenir au moment voulu. »

Et, là-dessus, l'amiral Breusing réclame une nouvelle augmentation de l'armée.

Le général Keim, lui aussi, déplore que par suite des efforts français et russe la situation militaire soit moins brillante qu'avant la dernière augmentation de l'armée. Le général Keim réclame l'incorporation immédiate de 45.000 recrues de plus chaque année.

A la suite de ces discours, la Ligue pangermaniste a voté un ordre du jour disant que la France et la Russie préparent la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, et qu'elles comptent la déclarer à la première occasion favorable.

Ce même ordre du jour affirme que le peuple allemand n'hésitera pas à faire tout son devoir patriotique dès qu'on lui aura fait connaître la gravité de la situation, et à sacrifier des sommes importantes pour combler les lacunes, si minimes qu'elles soient, pouvant encore exister dans son armement, et pour assurer l'application intégrale du service obligatoire pour tous.

La Ligue pangermaniste en appelle aussi à tous les peuples parents et de race germanique, elle les fait souvenir des devoirs que la communauté de race avec les autres germains leur impose.

FRANCE

Les élections législatives en France.

LE NOMBRE DES CANDIDATS — LES DÉPUTÉS NOUVEAUX

C'est mardi à minuit qu'expirait le délai imparti aux candidats aux élections législatives du 26 avril prochain pour la déclaration de leurs candidatures.

La plupart des candidats n'ont pas attendu ce dernier délai légal pour se mettre en règle et dès aujourd'hui presque toutes les déclarations de candidatures sont enregistrées.

A l'heure présente il y a 2,448 candidatures déclarées pour les 602 sièges que comprendra la nouvelle Chambre. Celle-ci aura cinq sièges de plus que celle qui s'en va.

La moyenne des candidatures est de quatre par siège. Dans une cinquantaine de circonscriptions les députés sortants n'ont pas de concurrent. Dans un assez grand nombre de circonscriptions les députés sortants n'ont qu'un compétiteur. Par contre, on remarque quelques petites circonscriptions où le nombre des candidats varie entre 6 et 10.

Le nombre des députés sortants ne sollicitant pas le renouvellement de leur mandat est le plus grand qu'on ait constaté depuis longtemps ; il s'élève actuellement à quarante-trois.

Il y aura finalement comme premier contingent de députés nouveaux les 43 correspondant aux députés renonçant au mandat, les 10 correspondant aux sièges nouvellement créés, et 9 correspondant aux sièges actuellement vacants par décès, démission au passage au Sénat ; soit au total 62 nouveaux députés.

On pense généralement qu'il y aura de 90 à 100 sortants évincés par le corps électoral ; de sorte que finalement la Chambre future contiendrait environ 150 nouveaux membres, soit le quart de son effectif total.

D'un premier examen de la situation électorale dans les départements et à Paris, il semble résulter que le nombre des ballottages sera assez élevé.

CE QUE SERA LA FUTURE CHAMBRE

De M. Louis Teste au *Patriote*, de Bruxelles.

Les élections se préparent au milieu de l'indifférence générale et l'on dirait qu'elles ont mis des pantoufles, tant elles font peu de bruit. Est-ce que le mécontentement, dont parlaient les journaux, et dont ils parlaient avec raison, s'en irait en fumée? Oui et non.

D'abord, nous n'avons point d'organisation, point d'argent, point de programme, point de candidats. Nous sommes tellement divisés, tellement ennemis les uns des autres, que nous suffirions, en nous neutralisant à nous enlever toute action sur le scrutin qui va s'ouvrir. Nous en sommes réduits à paraître à la remorque de MM. Briand, Barthou et Millerand, qui ne veulent point de nous, parce qu'ils nous considèrent comme un poids mort.

Que MM. Millerand, Barthou et Briand soient moins à craindre pour nos idées et pour nos intérêts, que MM. Caillaux, Clemenceau et Combes, je ne le contesterai point. Mais ils ne sont ni des nôtres ni de nos amis, et leur succès, s'ils l'emportent aux élections, ne sera pas un succès pour nous, ce sera un succès pour eux. Nous en bénéficierons sans doute, mais non à titre de parti, le bénéfice politique leur en restera tout entier, puisqu'il les ramènerait au pouvoir, en nous soustrayant une partie de nos idées et en protégeant une partie de nos intérêts, et en nous enlevant, par conséquent, autant de notre raison d'être.

Or, l'hypothèse qui rencontre le plus de crédit et que je note sans m'en faire l'éditeur responsable, parce que je ne vois rien, dans tout ce silencieux et intangible mouvement électoral: c'est que la Chambre reviendra telle qu'elle est partie, ceux qui resteront sur le carreau seront remplacés par des similaires, mais qu'elle aura l'esprit Barthou-Millerand-Briand, au lieu d'avoir l'esprit Clemenceau-Combes-Caillaux.

Voyant que le mécontement général allait, du moins en paroles, et plus en paroles qu'en réalité, jusqu'à un changement de politique, de personnel, de Constitution et même de régime, elle semble avoir préféré le changement de politique, elle a retourné sa veste, elle a mis de l'eau dans son vin. Tel qui avait voté contre le service militaire de trois ans, se prononce aujourd'hui pour lui; tel autre, qui avait voté les projets fiscaux du mari de l'assassin de Calmette, en écarte maintenant les dispositions inquisitoriales et vexatoires.

Je ne blâme pas ces candidats de changer leurs idées contre de moins mauvaises, quoiqu'ils en changent dans leur intérêt personnel et non dans l'intérêt public, qui pourtant en profitera. Ils le font à l'occasion des élections et pour se faire réélire, parce que l'opinion s'était prononcée contre elles et menaçait de se prononcer contre eux. Mais une cause si intéressée de conversion me laisse méfiant. Je crains qu'ils n'en changent encore et dans l'autre sens, si leur intérêt est de nouveau en jeu, mais dans des circonstances autres.

La prochaine Chambre pourra être moins mauvaise que la précédente, par son esprit occasionnel, bien qu'elle sera la même pour les personnes, et encore n'est-il pas sûr que nous voyions même cela, mais foncièrement elle ne sera pas meilleure. Tel est le pronostic le plus en faveur. Reste à savoir si l'événement le confirmera ou le démentira.

LES AFFICHES ÉLECTORALES

La France est en pleine période électorale, et Paris est propre! C'est bien la première fois que la capitale présente ce spectacle agréable aux yeux. Le roi et la reine d'Angleterre et leurs fidèles sujets arrivés à Paris, ne verront point les murs, et jusqu'aux fontaines et aux statues, bariolés d'affiches multicolores. Il ne s'en plaindront pas.

Une loi récente sur l'affichage électoral a arrêté cette invasion périodique du papier qui ne respectait rien. Bien alignées dans des cadres disposés à cet effet, les affiches ont l'air de petites personnes bien sages qui conversent avec courtoisie au lieu de se disputer. Les imprimeurs ne sont pas contents. Là, où un candidat commandait autrefois deux, trois, quatre et jusqu'à cinq mille affiches, il se contente, aujourd'hui, de cent cinquante à deux cents. Que ferait-il des autres, puisqu'il est limité par le nombre des cadres, et que la loi lui interdit tout affichage en dehors des emplacements réservés, même en acquittant le droit de timbre comme en temps normal? C'est, d'ailleurs, pour les candidats, une économie de plusieurs milliers de francs.

Si, du point de vue esthétique, il faut approuver entièrement la nouvelle loi, on regrette tout de même les pratiques anciennes, mais pour des considérations d'un ordre très particulier, mettons humoristique, si vous le voulez. La veille et le matin des élections, beaucoup parcouraient Paris pour lire les affiches de la dernière heure. Et cela valait bien l'Opéra ou la Comédie française. Rien que les titres en lettres énormes procuraient l'une de ces gaîtés qui font faire une bonne digestion et entrevoir la vie sous les plus heureux auspices: *La suprême infamie — Louche manœuvre — Les insinuations de Basile — Réponse à un imposteur — Riposte à un faussaire — La dernière cartouche d'un gredin — Le suprême effort d'un trottoir roulant.*

La bataille d'affiches intéressait les électeurs, stimulait leur zèle politique, et réussissait le plus souvent à les conduire jusqu'aux urnes. Combien de citoyens consciens s'arrêtent, aujourd'hui, devant les mesquins petits panneaux sur lesquels de pauvres affiches, grandes comme un journal, célèbrent la beauté des immortels principes? Il n'y a pas foule.

Le trio Caillaux, Monis, Clemenceau. M. Clemenceau accusé de pression sur la magistrature.

M. Régismanset, procureur de la République à Provins, se présente aux élections du 26 avril comme candidat radical-socialiste dans l'arrondissement de Tonnerre. Parlant de l'affaire Fabre, M. Régismanset a déclaré en réunion publique qu'il avait, lui aussi, comme magistrat, reçu des ordres du gouvernement.

Voici comment le *Rappel de l'Yonne*, journal local, qui soutient la candidature de M. Régismanset, expose le fait:

« Questionné hier en réunion publique, il (M. Régismanset) était bien forcé de faire connaître, en faisant violence à sa modestie, le rôle qu'il avait joué alors que, juge d'instruction à Corbeil, il avait dû instruire le procès de membres de la Confédération générale du travail, à la suite des troubles de Draveil. Malgré la pression, venue de très haut, M. Régismanset n'écouta que sa conscience, et après avoir examiné les circonstances avec une grande impartialité, il décida de rendre une ordonnance de non-lieu.»

Cette phrase vise M. Clemenceau, qui était ministre de l'intérieur au moment où se produisirent les événements dont il s'agit. D'après M. Régismanset, M. Clemenceau aurait voulu qu'on gardât en prison les chefs de la grève des terrassiers de Seine-et-Oise arrêtés. C'est au cours de cette grève, on s'en souvient, que M. Clemenceau fit tirer sur les grévistes.

La refonte et la frappe des monnaies.

On s'imagine que la refonte et la frappe des vieilles pièces de monnaie coûte à l'Etat une certaine somme chaque année.

Cela est vrai la plupart du temps; voici pourtant une curieuse exception.

La Monnaie a fait, l'an dernier, un bénéfice de près d'un million, exactement 971.658 fr. 13, par la transformation des anciens écus de cinq francs en pièces de un franc et cinquante centimes.

L'Etat ne fait pourtant pas de fausse monnaie.

Le mystère? En voici l'explication: les écus de Napoléon Ier, de la Restauration et de Louis-Philippe étaient des écus « aurifères »! Ils contenaient de l'or. On ne s'en doutait pas à cette époque; et voilà comment trente-quatre millions en écus ont donné un bénéfice de près d'un million, par l'extraction de l'or.

Ceux qui ont des écus antérieurs à 1830 sauront qu'ils contiennent environ un trente-cinquième d'or. Mais qu'il n'essaient pas de les fondre pour avoir cet or: ce qui leur resterait d'argent ne vaudrait pas deux francs quarante.

L'Etat seul peut faire ce bénéfice, parce que la frappe de l'argent lui conserve une valeur de convention.

Les pensions des ouvriers des télégraphes et des téléphones.

M. Peret, ministre du commerce, a promis à une délégation d'ouvriers de l'administration des télégraphes et des téléphones qu'avec les crédits qui sont à sa disposition il va augmenter immédiatement les pensions de retraite de 200 fr.

Il demandera au Parlement le crédit nécessaire pour porter les pensions à 1000 fr. Ces ouvriers avaient menacé dernièrement de se mettre en grève si leurs pensions n'étaient pas augmentées dans un délai de six mois.

TURQUIE

Le Sultan remercie la France de son appui.

Lundi après-midi, l'ambassadeur de France à Constantinople a été reçu par le Sultan, qui lui a exprimé sa reconnaissance pour le concours que la France a prêté à la Turquie, concours qui permet d'assurer la liquidation financière et de préparer le développement économique de l'Empire. Le sultan a remercié l'ambassadeur pour son concours personnel dans les négociations de l'emprunt et de l'accord turco-français. Il a ajouté: « J'espère que grâce à l'appui de la France, l'Empire ottoman entrera dans une ère de prospérité et de tranquillité. »

ALSACE-LORRAINE

Le nouveau Statthalter d'Alsace-Lorraine et la presse.

Citons encore quelques commentaires de la presse sur le choix du nouveau statthalter, M. de Dallwitz.

De l'*Elsass-Lothringer*, organe de M. Blumenthal:

Nous autres, qui sommes intéressés tout d'abord, nous ferons bien de réserver notre jugement jusqu'à ce que nous aurons vu les actes du nouveau chef du gouvernement d'Alsace-Lorraine. Les expériences ont appris à notre peuple que, de prime abord, ni de grandes espérances, ni de grandes appréhensions sont à leur place. Le cas est remarquable en ce sens qu'on a renoncé à considérer des privilèges extérieurs de caste comme un avantage décisif. Sous ce rapport le nouveau statthalter arrive après son secrétaire d'Etat. En outre la personne du nouveau statthalter se distingue en ce sens de ses prédécesseurs que ceux-ci avaient été choisis dans les sphères militaires et diplomatiques, tandis que cette fois c'est le tour d'un fonctionnaire de l'administration. Il est à prévoir que M. de Dallwitz, en tant que la chose lui revient de par la Constitution, se chargera lui-même du gouvernement. Ses succès possibles dépendront de la façon dont il s'y prendra. On ne fera sans doute pas erreur en admettant que, ne connaissant pas le pays et ses habitants, il cherchera à se former lui-même un jugement. Puisse-t-il être plus heureux que son prédécesseur dans le choix de ses sources d'informations.

Du *Nouvelliste*:

Laissons donc le nouveau statthalter chercher et trouver sa voie après la première période d'ahurissement qu'il devra fatalement traverser d'abord. Qui sait si, après quelques mouvements de révolte, il ne s'accommodera pas à nos mœurs et à nos habitudes démocratiques et si le ministre prussien à gantelet de fer ne deviendra pas le gouverneur bon enfant qui seul peut gagner les sympathies des têtes carrées que nous sommes. La manière forte que M. de Bulach avait préconisée dans une interview célèbre ne réussit pas chez nous. Les plus violents se brisent contre la résistance passive de notre tempérament de têtus. Tant pis pour M. de Dallwitz s'il essaye, lui aussi, de casser ce qu'il serait si facile d'assouplir...

Une chose est certaine. Nous avons un statthalter qui gouvernera effectivement. M. de Rœdern passe au second plan, alors qu'il fût resté au premier si on nous avait gratifiés d'un gouverneur plus représentatit. Le secrétaire d'Etat retrouve à Strasbourg le chef auquel déjà il obéissait à Potsdam. Comme des liens de famille l'unissent à ce chef, il lui sera doublement dévoué. Au début il en saura plus long que son cousin sur la situation de notre pays et nous avons tout lieu de supposer qu'en le recevant à la gare de Strasbourg, il lui dira: « Les Alsaciens-Lorrains valent beaucoup mieux que leur réputation. Ce sont de braves gens qui n'aiment pas qu'on les en....nuient; mais qui savent reconnaître les bons procédés. On les a parfaitement définis en disant d'eux: mauvaises têtes, mais bon cœur ».

De l'*Elsässer Kurier*:

Il est probable qu'en Alsace-Lorraine M. de Dallwitz voudra lui-même, en sa qualité de statthalter, prendre en mains les rênes du gouvernement. Il est beaucoup trop homme d'Etat pour se confiner dans la seule tâche de représentant. Probablement qu'on attend même ceci de lui à Berlin. Contrairement au comte de Wedel qui voulait la même chose et qui l'a essayée au plus grand détriment du pays et de l'Empire, M. de Dallwitz apporte avec lui l'expérience pratique nécessaire et les capacités intellectuelles pour diriger effectivement le gouvernement. Il faut espérer qu'il possède aussi la faculté d'adaptation nécessaire pour la transition brusque entre la Prusse et l'Alsace-Lorraine. Il est évident que chez nous il ne pourra gouverner d'après le *vade mecum* du conservatisme prussien, car cette espèce est inconnue en Alsace-Lorraine, et dans la seconde Chambre du Landtag il n'existe pas de point d'appui pour une semblable politique. Que M. de Dallwitz (et le comte de Rœdern, secrétaire d'Etat responsable pour les actes du statthalter) serait enclin de gouverner autrement que dans le cadre de la Constitution existante, nous semble inadmissible.

De la *Oberelsässische Landeszeitung*:

Nous ignorons si le nouveau statthalter partage les vues de ses amis conservateurs en Prusse en ce qui concerne l'Alsace-Lorraine et s'il estime nécessaire la politique du gourdin pour assainir la situation, mais nous regretterions profondément s'il en était ainsi. Une ère de paix ne commencerait pas alors le 1er mai dans notre pays. Dans les milieux libéraux M. de Dallwitz est désigné comme un partisan des mesures de rigueur. Les mêmes gens ont prétendu la même chose lors de la nomination de M. de Kœller. Et l'ère du conservateur qu'était M. de Kœller fut une ère de réconciliation contrairement à l'ère du libéral M. de Putikammer et du prince de Wedel. C'est notre vœu qu'un jour on puisse dire la même chose de M. de Dallwitz... Il a la réputation d'un homme conservateur; autre chose est de savoir si dans toutes les questions culturelles et de philosophie religieuse il se place au point de vue du christianisme positif.

Voici un autre son de cloche dans la *Süddeutsche Konservative Korrespondenz*:

Notre prédiction que M. de Dallwitz avait le plus de chances de devenir statthalter dans nos Terres d'Empire s'est heureusement confirmée. Mentionnons en passant que les frais de représentation pour le statthalter devront de nouveau être portés à 200.000 marks, car M. de Wedel a payé de ses propres deniers les frais énormes du train de maison. L'essentiel est qu'un politicien résolument conservateur apparaisse qui ait le courage de se renier lui-même au point de vue politique, pour faire un pas en arrière, contre la volonté de la majorité du Reichstag. Ce n'est qu'à cette condition que la situation radicalement faussée là-bas pourra de nouveau être rendue acceptable au point de vue national-allemand. Le plus prochain avenir nous apprendra si M. de Dallwitz est décidé à mordre dans cette pomme acide. Le peuple allemand lui serait sincèrement reconnaissant pour cet acte.

De la *Kölnische Volkszeitung*:

Celui qui pense d'une façon juste et qui juge d'une façon objective, ne doit pas oublier de mentionner que M. de Dallwitz, quoique pénétré de principes foncièrement conservateurs, n'est pas un bureaucrate et réactionnaire étroit et ignorant des choses du monde. Quiconque a pu l'approcher dans ses fonctions de landrat, de député conservateur et plus tard de ministre prussien de l'intérieur, a appris à estimer sa grande indépendance. M. de Dallwitz est un homme d'un sentiment sévère de justice et d'une indépendance pour ainsi dire absolue, qui s'efforçait, même là où il pensait autrement, d'être juste pour ceux qui pensaient autrement que lui et d'examiner les raisons qui motivaient leur opinion. Il est souvent arrivé qu'un député se présentait avec une affaire importante chez le ministre et qu'après la première entrevue il s'en retournait avec la réponse provisoire du ministre: « Jusqu'à présent je ne crois pas qu'on puisse faire quoi que ce soit dans la question et que je puisse partager votre opinion, mais j'examinerai la question d'une façon approfondie. » Mais peut-être qu'après un laps de temps très court le député recevait l'information suivante: « J'ai examiné la question en détail et je dois, il est vrai, approuver vos raisons. Mon opinion était fausse. »

L'officieuse *Bayrische Staatszeitung* apprécie en termes très flatteurs l'activité du prince de Wedel comme statthalter d'Alsace-Lorraine et consacre les lignes suivantes à son successeur:

« M. de Dallwitz est connu comme un homme, qui, dans n'importe quel poste qu'il occupait, savait développer d'éminentes qualités d'homme d'Etat. Alors qu'il était ministre d'Etat du duché d'Anhalt et ministre plénipotentiaire au Conseil fédéral, il était déjà parfaitement familiarisé avec la marche des affaires de l'Empire et, comme chef de l'administration de l'intérieur du plus grand Etat confédéré allemand, il avait la meilleure occasion de s'affirmer à peu près dans tous les domaines de la vie publique. C'est donc une main souvent expérimentée qui prend les guides en Alsace-Lorraine. La confiance et les meilleurs vœux du peuple allemand accompagnent le nouveau Statthalter à son poste, où lui sont confiés la prospérité et le développement du bien précieux qui a été conquis par le courage héroïque de nos pères et qui est devenu la propriété commune, gardée précieusement par tous les princes et peuples allemands. »

Les pangermanistes et l'Alsace-Lorraine.

La ligue pangermaniste, comme nous le disons plus haut, a tenu ses assises à Stuttgart, elle s'est naturellement aussi occupée de l'Alsace-Lorraine. M. de Vietinghof-Scheel a même présenté un rapport sur la situation dans la Terre d'Empire, prenant pour point de départ les événements de Saverne. La Fédération pangermaniste, a-t-il dit, a fait résolument face aux tendances qui s'efforçaient de tromper l'opinion publique en Allemagne et a permis au peuple allemand de se ressaisir. L'orateur a examiné ensuite les changements survenus dans le ministère. Mais ce qui n'a pas changé ce sont les agissements et l'attitude des milieux hostiles à la cause allemande en Alsace-Lorraine. Ils ont même l'outrecuidance de réclamer pour eux, qui s'affirment comme les ennemis déclarés du germanisme, une autonomie politique plus grande encore que celle à l'abri de laquelle ils ont pu conduire leurs menées hostiles à l'Empire.

M. de Vietinghof-Scheel a déclaré en terminant que ces agissements germanophobes sont devenus si violents en Alsace-Lorraine que personne n'ose plus affirmer qu'en cas de guerre ils n'éclateront pas en actions hostiles. Il est à remarquer que cet esprit n'a pas grandi sous le joug de la dictature, mais seulement depuis la suppression de celle-ci, depuis qu'on a accordé une Constitution aux Alsaciens-Lorrains. Mais si, dans la lutte décisive qui approche, le fils d'une seule mère allemande doit laisser la vie parce que l'esprit welche a pu se développer jusqu'à produire des actes de malice welche, la responsabilité retombera sur ceux qui, par faiblesse, ont craint de prendre les mesures nécessaires pour dompter l'esprit anti-allemand.

La santé du colonel de Reutter.

La *Neue Zeitung* reçoit une information de de Francfort-sur-l'Oder, où le colonel Reutter tient garnison, annonçant que l'état de santé de l'ancien commandant du 99e régiment est fort ébranlé. Notre confrère ajoute: Si cette information devait se confirmer, les incidents de Saverne devraient être considérés non comme une « cause », mais comme une « conséquence ».

Calendrier.—Aujourd'hui, mercredi 22 avril, cent-douzième jour de l'année. — Lever du soleil: 4 h 58; coucher: 7 h.

Lune: Pleine le 25 avril.

Fête du jour. — Sainte Opportune.

Ephémérides lorraines. — 22 avril 1602. — Mort d'Albert de Gondy, duc de Retz, pair et maréchal de France, gouverneur de Metz.

La température. — La pression barométrique reste voisine de 770 mm. sur l'ouest, le centre et l'est du continent.

La température s'est un peu abaissée sur nos régions du centre et du sud-ouest. Hier matin, le thermomètre marquait: —1° à Arkhangel, +8° à Clermont-Ferrand, 9° à Nantes, 10° à Biarritz, 11° à Paris, 18° à Alger.

Un temps généralement beau est encore probable avec température assez élevée.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

(Observations faites par M. REMOISSENET, à Metz)

	BAROMÈTRE A C°	THERMOMÈTRE	VENT	TEMPS
21 avril à 4 h. soir	749.6	+23.0	S O	Beau
22 avril à 8 h. matin	749.8	+12.5	N N O	Beau

Thermomètre. — Maximum du 21: +23.0; Minimum aujourd'hui: + 10.

CHRONIQUE MESSINE

Service météorologique.

Le service météorologique par les bureaux de poste sera repris le 1er mai et continué jusqu'au 31 octobre. Les bureaux de poste fourniront tous les renseignements aux intéressés, qui reliés au réseau téléphonique, voudraient contracter un abonnement pour le service météorologique et les cartes spéciales établies à cet effet.

Enveloppes pour chèques postaux.

D'après la nouvelle loi sur les chèques postaux, les lettres des personnes ayant un compte et adressées à un bureau de chèques postaux peuvent être affranchies au tarif local de 5 pf à partir du 1er juillet, à la condition que les ayants-droit utilisent les enveloppes prescrites par l'administration des postes. On peut se procurer ces enveloppes particulières auprès des Offices des chèques postaux. Les enveloppes mises en vente par l'industrie privée bénéficient du même traitement de faveur, à la condition d'être conformes aux enveloppes officielles tant pour les dimensions, la couleur, l'épaisseur du papier que pour les indications imprimées. Pour les ayants-droit qui ne demeurent pas dans un endroit où se trouve un Office de chèques postaux et qui utilisent actuellement des enveloppes avec l'adresse imprimée de l'Office de chèques postaux, on recommande de ne pas faire de nouvelles commandes d'enveloppes, de façon qu'ils puissent épuiser leur stock d'ici au 1er juillet. Très prochainement l'administration des postes publiera le modèle des nouvelles enveloppes à utiliser à partir du 1er juillet. Les intéressés pourront se procurer gratuitement ces modèles auprès des Offices de chèques postaux.

Cyclisme.

La maison de cycles Emile Theisen organise pour le dimanche 26 avril une grande course vélocipédique internationale sur le parcours suivant:

Porte des Allemands, Saint-Julien, route de Bouzonville, Sainte-Barbe, Petit-Marais, Petit-Vivier, Saint-Agnan, Belle-Croix, porte des Allemands.

Ce trajet se fera trois fois de suite (environ 85 km.)

Cette course sera dotée d'une dizaine de prix; comme premier prix une machine à coudre, valeur 125 M.

Départ à 2 heures de l'après-midi à l'extérieur de la porte des Allemands.

Les engagements sont reçus à la maison E. Theisen, Metz, rue Haute-Seille, 25-27.

Chambre de commerce de Metz.

Extrait du procès-verbal de la séance plénière du 18 avril 1914. (Suite et fin.)

A L'ORDRE DU JOUR.

M. le Président du département ayant approuvé une modification des statuts pour l'*Office d'entente pour les affaires de concurrence déloyale* il fallait procéder à l'élection de quatre assesseurs supplémentaires et d'un nombre égal de suppléants. Lors de la séance plénière du 13 décembre 1913 la Chambre avait déjà élu comme assesseurs MM. J. Dombret, R. Fürst, E. Guenser, F. Hubrecht, E. Lanique, B. Tuteur et comme suppléants MM. P. Bæhr, V. Bouvier, Ch. Carstensen, A. Cossmann, C. Hager, O. Meissner, G. Scriba et J. Weber, demeurant tous à Metz. A la séance d'aujourd'hui on choisit encore comme assesseurs MM. Paul Mené, Félix Noël, tous deux à Thionville, et Octave Villier à Sarreguemines. Les suppléants choisis sont MM. J. Glaser, J. Druck, tous deux à Thionville, et André Cahen à Sarreguemines. On ajourne l'élection d'un assesseur et d'un suppléant pour l'arrondissement de Forbach.

La Chambre décide de se prononcer en faveur de la suppression des *congés accompagnant les transports de vins*, qui causent un grand préjudice au commerce, la rédaction de ces transports exigeant souvent beaucoup de temps et l'omission de la remise de ces bulletins entraînant des peines sévères. La nouvelle loi sur les vins oblige les marchands de vins à tenir une comptabilité très exacte sur les entrées et sorties de leur marchandise, de sorte qu'à l'aide de ces livres les autorités peuvent se renseigner à tout moment sur les stocks de vins en cave, etc. Une copie de la requête à adresser au Ministère impérial à Strasbourg, sera envoyée aux Chambres de commerce de Mulhouse, Colmar et Strasbourg, qui seront priées d'appuyer la démarche.

Le *traité de commerce avec l'Italie* n'arrivant à expiration qu'à la fin de 1917, il semble prématuré de prendre position dans cette question. On ne perdra pas la question de vue et on la travaillera en collaboration avec la Diète du commerce allemand.

M. Houpert présente un rapport sur sa participation à l'*assemblée plénière de la Diète du commerce allemand* les 18 et 19 mars dernier. Au nom de la Chambre, M. le président lui exprime des remerciements particuliers.

Etant données les relations réciproques existantes entre la Chambre et la commission d'exposition permanente pour l'industrie allemande, à Berlin, la Chambre adhère à cette Association en qualité de membre, moyennant le paiement d'une cotisation annuelle de 50 M.

Affaires militaires.

Plusieurs journaux annoncent que le fisc militaire aurait acheté à Gondreville, près de Vigy, des terrains d'une superficie de 400 hectares pour les transformer en place de manœuvre destinée aux troupes de Metz et de Thionville. Cette nouvelle ne se confirme en aucune façon.

Une lumière dans la nuit.

Les promeneurs qui, hier soir, prenaient l'air ont été intrigués vers 9 heures par une forte lumière rouge, qui planait dans le ciel à une assez grande hauteur et qui s'avançait à une allure plutôt lente du sud à l'est. S'agissait-il du phare de quelque aéroplane militaire exécutant une sortie de nuit? D'aucuns ont cru que la lumière provenait du ballon sphérique qu'on avait vu longuement planer presque immobile dans la même direction pendant les premières heures de l'après-midi. Cette hypothèse ne nous semble guère admissible.

Propos du jour.

A l'Esplanade:

— Voyez donc! Nos lilas sont ouverts. Ah! le bon soleil, qui ne fait pas de politique, et dispense, à tous et à chacun, ses bienfaisants rayons...

— Si celui-là disparaissait, ce n'est pas par une retraite aux flambeaux qu'il faudrait saluer son départ, mais par des gémissements sans fin.

— Dame! Maintenant un peu de politique locale. Où en est la *Triple-Entente* de Metz?

— On discute sur les fractions. Un groupe aurait droit à 7 conseillers et demi: il en veut 8. Un autre, pour 12 trois quarts mathématiques, demande la douzaine du coquetier, etc. C'est dommage que les conseillers ne ressemblent pas à certain logement, situé sur le derrière d'un boulanger, « qu'on pouvait couper en deux »!

— Il y a tout de même une solution. C'est de prendre, pour la fraction, un conseiller « batardé », qui soit suffisamment centriste, pour n'être pas libéral, ou suffisamment libéral, pour n'être plus indigène...

— Vous avez réponse à tout! X.

Objets volés.

Du 13 au 20 avril les objets suivants ont été déclarés à la direction de police comme ayant été volés:

Une montre de dame en or n° 73.538, portant sur le couvercle intérieur la marque F. 14 dans un losange, et en-dessous le mot « Garantie »; une montre en acier; une bicyclette marque « Adler » n° 63, peinte en noir et avec la roue libre; une bicyclette marque « Neckarsulm » n° 181.579, cadre 65; une bicyclette « Naumann-Germania » n° 717.039.

Se méfier de l'achat ou de la mise en gage de ces objets.

NOUVELLES RÉGIONALES

Concours de bêtes à cornes. — Des concours de bêtes à cornes organisés par le ministère de l'agriculture avec distribution de primes auront lieu en Lorraine dans les différents arrondissements aux dates suivantes:

Arrondissement de Boulay: à Boulay le 28 mai et à Bouzonville le 29 mai;

arrondissement de Château-Salins: à Delme le 2 juin, à Château-Salins le 5 juin, à Dieuze le 28 mai et à Albestroff le 29 mai;

arrondissement de Thionville-est: à Thionville le 28 mai, à Kirchnaumen le 29 mai;

arrondissement de Thionville-ouest: à Havange le 27 mai et à Florange le 30 mai;

arrondissement de Forbach: à Grostenquin le 3 juin, à Forbach le 6 juin;

arrondissement de Metz: à Metz le 3 septembre, à Courcelles-sur-Nied le 5 septembre et à Solgne le 8 septembre;

arrondissement de Sarrebourg: à Sarrebourg le 4 et à Fénétrange le 6 juin;

arrondissement de Sarreguemines: à Wolmunster le 4 juin et à Rohrbach le 6 juin.

Montigny. — (*Ecole normale.*) M. Brill, instituteur, a été transféré de Dalem à l'école annexe de l'Ecole normale de Montigny.

M. Guille, instituteur à Montigny, a été nommé professeur de gymnastique à l'Ecole normale.

Moyeuvre-Grande. — (*Vol.*) Dimanche soir, entre 11 heures et minuit, des voleurs ont profité de l'occasion où des consommateurs se trouvaient dans le débit Sandrini, rue Faber, pour s'emparer de plusieurs caisses de cigares, d'objets de prix, de boucles d'oreilles, etc., qui se trouvaient dans une chambre voisine. Ils ont emporté le tout dans une malle qui renfermait ces objets et qui a été retrouvée vide dans les champs.

Algrange. — (*Accident mortel*). Dimanche un accident mortel, survenu aux usines « La Paix » a coûté la vie au contre maître Rodolphe Lang, de Knutange. Le corps a été transporté à l'hôpital des mines.

Nilvange. — (*Ouvriers asphyxiés.*) Dans la soirée de lundi, cinq ouvriers de l'usine « la Paix » ont perdu connaissance par suite d'un commencement d'asphyxie occasionné par des gaz délétères. Tandis que quatre d'entre eux ont pu être rappelés à la vie et se trouvent en voie de rétablissement, le cinquième, un père de famille de Nilvange, a succombé.

Schrémange. — (*Colonie ouvrière.*) La maison de Wendel a l'intention de construire une grande colonie ouvrière à Schrémange, où l'on a déjà achevé la construction de 20 pavillons à deux logements chacun. Une partie de ces maisons est déjà habitée par des employés de la maison de Wendel.

Hettange-Grande. — (*Arrestation d'un voleur de vélo.*) La gendarmerie de cette localité a arrêté dimanche soir un domestique du nom de Jean Labrange, âgé de 24 ans, originaire de Garnich (Luxembourg), qui, étant l'an dernier au service de M. Krämer, entrepreneur de camionnage, avait pris la fuite au mois d'août avec le vélo de son patron. Dimanche il eut le toupet de revenir avec la bicyclette à laquelle il avait donné une nouvelle couche de peinture pour la rendre méconnaissable; mais la machine fut reconnue et rendue à son propriétaire, tandis que le voleur fut écroué.

Aboncourt. — (*La nouvelle ligne.*) On nous écrit:

Les travaux de construction du premier lot Aboncourt—Bettlainville de la nouvelle ligne Bettlainville—Merzig, exécutés par la maison Asprion, touchent à leur fin, de sorte que dans quelques jours les trains pourraient déjà circuler entre Laumesfeld et Bettlainville. Sur ce parcours deux stations ont été construites, l'une à Dalstein, l'autre à Monneren. Celle qui est prévue pour cette localité, sera construite sous peu et portera la désignation Aboncourt-Sud. Entre Laumesfeld et Merzig les travaux sont poussés également avec une activité fiévreuse et la maison Kalembach, qui a été chargée de la construction de ce tronçon, procédera très prochainement à la pose des rails de la voie normale.

Durchthal. — (*Atterrissage d'un sphérique.*) Lundi après-midi les habitants de cette localité ont été surpris par un événement qui a attiré de nombreux curieux des villages voisins. Un ballon sphérique, monté par quatre aéronautes a atterri près de Durchthal. Il avait quitté Stuttgart vers 10 heures et demie du matin. L'atterrissage devait d'abord avoir lieu à Saint-Avold, mais le vent a poussé le ballon jusqu'à Durchthal, où les habitants ont aidé les aéronautes à dégonfler et à emballer le ballon. L'enveloppe a été transportée en voiture à Saint-Avold. Les voyageurs se sont montré enchantés de l'excellent accueil qu'ils ont trouvé auprès des habitants.

Sarrebourg. — (*La rue Erckmann-Chatrian.*) Dans sa dernière séance le Conseil municipal a décidé de donner le nom d'Erckmann-Chatrian à une nouvelle rue. Les deux célèbres romanciers, sans doute, n'étaient pas originaires de Sarrebourg, mais ils avaient vu le jour dans l'arrondissement; Erckmann était né à Phalsbourg et Chatrian à Soldatenthal, écart d'Abreschwiller.

Avricourt. — (*Exposition d'enfant.*) La semaine dernière on a trouvé dans les environs de la gare française un enfant du sexe mascu